

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MARBOZ

Nombre de membres afférents  
au Conseil Municipal : 19  
En exercice : 19  
Nombre de membres présents : 17  
Nombre de votes pour : 18  
Nombre de votes contre : 0  
Abstention : 0  
Date de la Convocation : 26/03/2024  
D2024040211

Séance du 2 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à vingt heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle,

Etaient présents : MOIRAUD Christelle, NAVARIN Cécile, NICOLAS Carine, JAILLET Christian, POCHON Laurence, NEVORET Benoit, CARRUBA Isabelle, POCHON Béatrice, TISSERAND-BOUVARD Magali, GUILLERMIN Patrice, PONCIN Emmanuel, MIVIERE-BASSET Karine, CHATELET Jocelyne, DELIANCE Alexandre, BOUVARD Nelly, SOCHAY Hervé, CALLAND Cédric

Excusé : LAMBERET Anthony donne pouvoir à CARRUBA Isabelle

Absent : NOEL Simon

Monsieur NEVORET Benoît a été élu secrétaire de séance

**Objet** : Demandes de subvention pour l'éclairage LED du stade municipal

Madame le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Une réflexion a ainsi été engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à la maîtrise de l'éclairage du terrain de football synthétique.

L'objectif du projet est de mettre en conformité les projecteurs du terrain synthétique actuellement très consommateur d'énergie.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande pour une subvention dans le cadre de la mise en LED des éclairages auprès du fonds d'aide au football amateur (FAFA) au titre de la transition écologique et de la rénovation des installations sportives.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Plan de financement du projet				
Dépenses		Recettes		
Mise en LED du terrain de football	34 308.00 € HT	FAFA	24 015.60 €	70 %
		TOTAL SUBVENTIONS	24 015.60 €	70 %
		Autofinancement	10 292.40 €	30 %
Total	34 308.00 € HT	Total	34 308.00 €	100 %

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

- adopte le projet de mise en conformité des éclairages en LED pour le terrain de football synthétique pour un montant global de 34 308.00 € HT.
- approuve le plan de financement prévisionnel.
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.



Pour copie conforme,  
Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Moiraud", is enclosed within a hand-drawn oval.

Christelle MOIRAUD